



COMPATIBILITÉ

Une plateforme régionale : comment ça marche ?

Silene est, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le portail public des données régionales. Dix ans de motivation des experts naturalistes et de dynamique pour la connaissance autour d'un projet qui profite à la conservation.

Outil à la fois au service de la connaissance et de la conservation, Silene PACA a vite révélé son large potentiel. Dans une région à la biodiversité exceptionnelle, soumise à une très forte pression d'aménagement, les besoins et usages en sont multiples. Silene facilite un premier niveau d'expertise directe, qui permet, par exemple, d'alerter sur la présence d'espèce protégée ou d'obtenir des données pour l'application des politiques publiques. Les utilisateurs sont très variés : services techniques de l'État ou des collectivités, bureaux d'études, maîtres d'ouvrages, établissements publics, gestionnaires d'espaces naturels, associations naturalistes, organismes de recherche, muséums... Silene permet également des analyses spécia-

lisées et une animation qui favorisent une dynamique entre les acteurs de la connaissance. Silene PACA est la plateforme régionale du SINP. Les échanges avec l'INPN sont opérationnels et effectifs (voir schéma ci-dessus). Mis au point par le Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed), Silene est allé bien au-delà du projet initial. Regroupant toutes les données flore et rapidement étendu à la faune régionale, il repose sur l'engagement majeur des conservatoires botaniques nationaux méditerranéen et alpin (CBNMed ; CBNA) et du Conservatoire des espaces naturels (Cen PACA), qui travaillent en étroite coordination avec la DREAL PACA et le Conseil régional

au sein d'un comité d'administrateurs. Ensemble ils assurent l'animation de la démarche et la maintenance technique.

EN CHIFFRES (VALEURS FIN 2016)

3 814 364
données flore

2 048 719
données faune

62 structures adhérentes,
dont 39 contribuent régulièrement



ANIMATION, VALIDATION

Si le travail de mutualisation de la connaissance était déjà bien avancé pour la flore, il en était tout autrement pour la faune. Le Cen PACA a dû faire la démonstration, à partir de l'ouverture volontaire de ses bases de données, de la faisabilité et de l'intérêt collectif d'un partage de la connaissance. La rencontre avec différents types de structures productrices de données a permis de définir les conditions collectives de la mutualisation des données et de créer ainsi le premier noyau de partenaires. La formalisation des valeurs et des règles de fonctionnement a permis ensuite de faire adhérer un nombre croissant de contributeurs. Connaître, partager, conserver : le projet présenté aux acteurs régionaux a pour objectif « l'accès à l'information naturaliste pour tous, dans un but de gestion et de protection du patrimoine naturel régional ». S'ajoute à cette vocation, la motivation liée au fait d'être soi-même bénéficiaire des services de la plateforme, et sa valorisation en tant que producteur de données. Silene PACA repose sur trois principes fondateurs : un outil public et professionnel ; un pilotage partenarial ; une garantie scientifique des données¹. Il s'appuie sur une charte de référence qui énonce les valeurs et les objectifs partagés, précise la déontologie attachée aux données et fixe les droits et devoirs des partenaires et des utilisateurs. SilenePACA apporte les cadres techniques nécessaires pour faciliter l'intégration des données : un format standard incitatif, une assistance technique personnalisée, une validation formelle et scientifique avant tout affichage en ligne. La prise en compte de

la sensibilité potentielle de certaines données, la citation et le retour vers les auteurs notamment, font l'objet de la plus grande vigilance. Les différents rôles², ainsi que les devoirs et droits de chacun sont spécifiés par convention. Un comité de pilotage annuel réunit les maîtres d'ouvrage, administrateurs et fournisseurs de données pour partager bilan et perspectives.

DES DONNÉES PUBLIQUES ET GRATUITES

L'accès à Silene PACA est gratuit. Toutes les données produites sur fonds publics ont vocation à rejoindre Silene. En cohérence, les subventions, les autorisations administratives, les partenariats engagés par la DREAL et le Conseil régional mentionnent l'obligation de verser dans Silene les données générées. Les grands maîtres d'ouvrages ont été incités à faire de même. Progressivement, cette orientation est de mieux en mieux suivie, appuyée également par les avancées de la loi pour la reconquête de la biodiversité. Silene accueille également un grand nombre de données dites « privées », versées volontairement par leurs producteurs. Mais en pratique, le partage de la connaissance peut malgré tout poser des difficultés. Le déficit d'organisation interne des données, l'absence de moyens, les difficultés techniques ou les résistances individuelles nécessitent un accompagnement des structures contributrices pour les aider à dépasser ces difficultés. À ce stade également, le rôle de l'animation est essentiel. • **Dorothee Meyer**, Dreal Paca, dorothee.meyer@developpement-durable.gouv.fr

REPÈRE

Les fonctionnalités de Silene

- Silene permet deux grands types de requêtes :
- l'interrogation par espèce (ou groupe d'espèces) permet de connaître sa répartition (représentation cartographique) et les informations associées (statut réglementaire, fiche taxon, détail des relevés...)
 - l'interrogation par territoire permet de connaître toutes les espèces présentes inventoriées. Les espèces protégées sont identifiées.

Un premier niveau d'information est accessible sans inscription. Les adhérents et les autres utilisateurs identifiés (sur demande ponctuelle motivée) peuvent accéder à l'information la plus précise, affiner la recherche par des tris, dessiner ou importer une couche SIG, faire des exports complets...

[1] À noter que la validation des données qui rentrent dans Silene ne repose pas sur un principe d'évaluation collective des utilisateurs. Elle est conçue, conformément à la méthodologie du SINP, comme un point de passage obligatoire à l'entrée de la plateforme. La validation recouvre à la fois le contrôle du format (par administrateurs de données) et la validation scientifique de l'information (par experts thématiques).
[2] Administrateurs système, administrateurs de données, adhérents, utilisateurs identifiés, bénéficiaires de droits d'accès ponctuels

RÉFÉRENCES

www.silene.eu
Page dreal/sinp : www.paca.developpement-durable.gouv.fr/connaissance-et-donnees-r376.html
Note d'information dans la revue NETCOM - 2013 : http://netcom.revues.org/1362